



Conseil communal de Genolier
Commission des eaux et égouts

Objet : Préavis N°62/2020

Demande d'un crédit de CHF 120'000.- TTC, destiné à financer le remplacement de la canalisation EC le long de la voie du NStCM (en Thiéré) sous réserve de l'acceptation d'une convention signée avec le NStCM

Présents lors de la réunion du 17 novembre :

Municipaux : Jean Zucchello et Georges Richard

Commission eaux et égouts : Martin Schlaepfer, Georges Sublet et Glenn Geissmann

La commission remercie les Municipaux, M. Jean Zucchello et M. Georges Richard, pour leur disponibilité et la pertinence de leurs informations.

Les conduites d'eaux claires le long de la voie du NStCM (Ch. de Thiéré) doivent être remplacées en raison de leur état insuffisant. La construction d'un nouveau collecteur d'eaux claires semble appropriée au regard de l'état du collecteur actuel. Ce dernier sera conservé et utilisé comme drain.

Etant donné la proximité des travaux nécessaires sur les différentes conduites, la Municipalité prie le Conseil communal de se prononcer sur les préavis n°61/2020 et n°62/2020 lors du prochain Conseil communal. L'exécution de l'ensemble des travaux permettra l'obtention d'un rabais.

Au vu de ce qui précède :

La commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis n°62/2020 tel que présenté.

Genolier, le 23.11.2020

David VEZ Marco RUSCONI Martin SCHLAEPFER Georges SUBLET Glenn GEISSMANN (rapporteur)